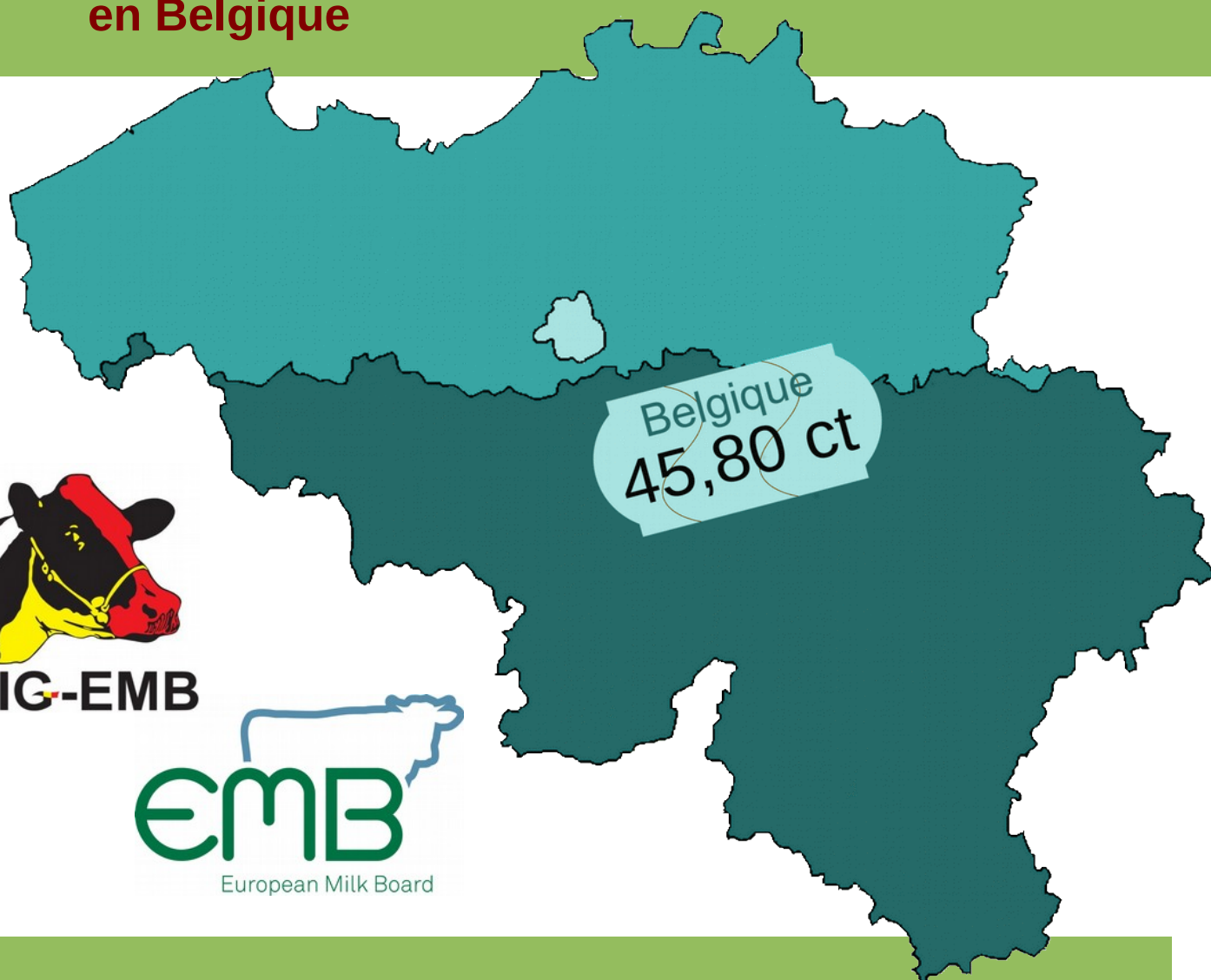




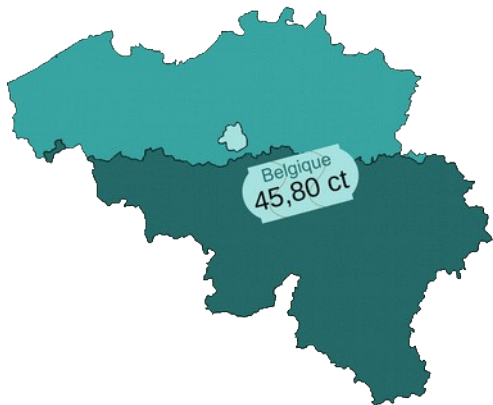
**Le coût de la  
production laitière  
en Belgique**

**Actualisation  
Résultats 2017**



**MIG-EMB**

**EMB**  
European Milk Board



**Nous vous invitons à consulter l'étude scientifique complète sur les coûts de production sur le site internet de l'EMB**  
[www.europeanmilkboard.org](http://www.europeanmilkboard.org)

**Éditeurs:**

European Milk Board asbl  
 Rue de la Loi, 155  
 B-1040 Bruxelles  
 Belgique

MIG asbl  
 Groupement de producteurs laitiers  
 Rue de l'Eglise, 24  
 6280 Villers-Poterie  
 Belgique

© Février 2019  
 Tous les droits de reproduction,  
 même partielle, sont réservés  
 à l'European Milk Board et au MIG

La version imprimable de l'étude est disponible auprès du bureau de l'EMB à Bruxelles :

European Milk Board asbl  
 Rue de la Loi, 155  
 B-1040 Bruxelles  
 Belgique  
 Tél. : +32 (0) 2 808 19 35  
[office@europeanmilkboard.org](mailto:office@europeanmilkboard.org)  
[www.europeanmilkboard.org](http://www.europeanmilkboard.org)

Références des images :  
 couverture, pages 3 et 8: Vincent Piefort



# Étude sur les coûts de la production laitière en Belgique

*Quel est le rapport entre le coût de production d'un produit et son prix ? Quel est l'impact des politiques agricoles sur la viabilité des producteurs de lait ?*

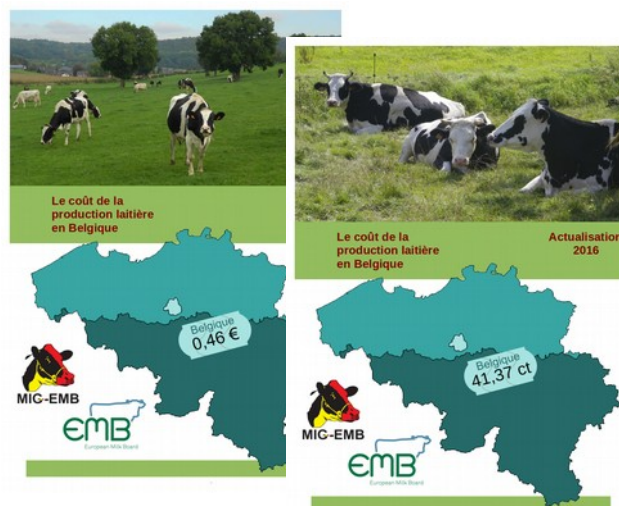
Afin de disposer d'un outil d'évaluation européen des coûts de production, un projet global sur la situation de la production laitière dans le plus grand nombre de pays possible été mis en place à l'initiative de l'European Milk Board (EMB). Cette étude se donne pour objectif de donner aux producteurs, aux transformateurs, aux autorités politiques et aux citoyens des informations réalistes sur les coûts de production.

En 2013 fut publiée la première étude sur les coûts de production en Allemagne, à l'initiative de l'European Milk Board (EMB) et du MEG Milch Board. Cette étude, réalisée par le BAL<sup>1</sup>, est reconnue par les instances européennes et saluée pour sa rigueur. Cette étude est actualisée sur base trimestrielle et révèle, année après année, un écart considérable entre les coûts de production et les prix payés aux producteurs.

Elle fut, dans la foulée, réalisée pour la France (APLI<sup>2</sup> et OPL<sup>3</sup>, février 2014), les Pays-Bas (DDB<sup>4</sup>, juin 2014), la Belgique (MIG<sup>5</sup> avec le soutien de la Région wallonne, mars 2015), le Danemark (LDM<sup>6</sup>, 2015) et le Luxembourg (LDB<sup>7</sup>, 2016).

Une première actualisation de l'étude sur les coûts de production en Belgique a été publiée en septembre 2017. Elle fait aujourd'hui l'objet d'une réactualisation.

À la lumière de cette étude, il apparaît qu'en Belgique, au cours des sept dernières



années, la production laitière n'a permis à **aucun moment** aux producteurs laitiers belges de dégager un revenu qui leur permette un niveau de vie équitable. Au contraire, entre 2010 et 2017, suite aux crises des prix successives, le fossé entre le prix payé aux producteurs et le coût de production s'est davantage creusé. Et encore à l'heure actuelle, le prix moyen de janvier à octobre 2018 de 31.7ct/kg n'atteint même pas **70%** du coût de production (en supposant des coûts de production du même ordre qu'en 2017) et est largement insuffisant pour garantir un revenu équitable – ce qui constitue pourtant un objectif clair de la Politique agricole commune<sup>8</sup> de l'Union européenne (UE).

Au vu de cette situation, il n'est pas étonnant qu'un nombre important de producteurs laitiers cessent leur production.

Cet état de fait entraîne également, et c'est plus alarmant encore, la démotivation des jeunes agriculteurs. Il est, à l'heure actuelle, difficilement envisageable pour un jeune de reprendre ou établir une exploitation laitière.

Inexorablement, le nombre d'exploitations laitières continue à baisser.

1 Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft  
2 APLI : Association des Producteurs de Lait Indépendants  
3 OPL : Organisation des Producteurs de Lait  
4 DDB : Dutch Dairyman Board  
5 MIG : Milcherzeuger Interessengemeinschaft - Groupement de producteurs de lait  
6 LDM : Landsforeningen af Danske Mælkeproducenter  
7 LDB : Luxembourg Dairy Board

8 voir article 39 du « Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne », révisé en 2009

# La base de données de l'étude

Les coûts de production du lait en Belgique ont été actualisés pour l'année 2017. La première étude réalisée en Belgique donnait un aperçu de la situation en 2014, tandis que la première mise à jour concernait l'année 2016. Le calcul des coûts de la production laitière en Belgique se base sur les données recueillies par l'Union européenne (UE) concernant la situation économique des exploitations laitières spécialisées.

Les données de l'UE sur lesquelles se base la présente étude sont issues du Réseau d'Information Comptable Agricole de la Commission européenne (RICA)<sup>9</sup>. Ce réseau est reconnu officiellement et juridiquement par les états membres de l'Union européenne. Il contient des données sur la structure, la production, le revenu et les coûts de production des exploitations agricoles dans l'Union européenne. Les données du RICA pour la Belgique se basent quant à elles sur les données nationales de l'organe de liaison ILB-RICA – Bureau de Coordination Agricole (BCA).

Le calcul des coûts de production sur base des données comptables du RICA se rapporte aux années de 2004 à 2016.

Pour l'extrapolation des données en vue d'une mise à jour des coûts de production aussi actuelle que possible, l'étude se base sur les indices des prix des moyens de production agricole tels que les fourrages, les engrais, les semences et l'énergie d'Eurostat sur base des données du *SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie*. Sur base de ces indices de prix, un pronostic a été avancé pour l'année 2017. De plus, les

prévisions pour l'année 2016, réalisées dans le cadre de la première actualisation de la présente étude, ont été remplacées par les coûts réellement calculés.

Un autre pilier important de la méthode de calcul est la charge de travail du gérant de l'exploitation et de la main-d'œuvre familiale. Dans le cadre du nouveau calcul des coûts de production, la méthode de détermination de la charge de revenu a été améliorée et les résultats pour 2010 à 2017 ont été ajustés. Les taux horaires de référence de la commission paritaire 200 (classes B et D) sont désormais utilisés pour calculer les coûts salariaux des travailleurs familiaux indépendants dans les exploitations laitières. Ces taux horaires reflètent mieux la fonction et les qualifications du chef d'exploitation et des travailleurs familiaux concernés que ceux utilisés auparavant<sup>10</sup>.

L'échantillon des exploitations contient uniquement des exploitations laitières spécialisées. Pour des raisons statistiques, l'extrapolation des coûts de production en Belgique a été effectuée pour la moyenne nationale des exploitations, les deux régions confondues (Région wallonne et Région flamande).

La méthode particulière développée par le BAL est utilisée pour tous les pays participant à ce projet, permettant une comparaison au niveau international<sup>11</sup>.

9 Les relevés du RICA se basent sur une sélection stratifiée reprenant uniquement des exploitations spécialisées ainsi que des sociétés de personnes. En outre, l'échantillon reprend seulement les exploitations d'une certaine dimension économique, calculée en fonction des unités de dimension européennes (UDE).

10 Les calculs précédents étaient basés sur la CP 144.00 de l'agriculture, qui définit les salaires minimums pour les simples salariés et non pas pour les fonctions de direction d'entreprise et de responsabilité personnelle entrepreneuriale.

11 Pour la méthodologie, cf. Jürgens, K. 2018 : What is the cost of producing milk? Deuxième édition. Bruxelles: BAL, EMB, pp. 24-29.

# Résultats de 2017

Les valeurs ci-dessous sont hors TVA et se rapportent à du lait comportant 3,3 % de protéines et 4,0 % de matière grasse.

Les coûts ont été calculés par *kg* (kilogramme) de lait en tenant compte des aides, déduites du coût total (voir Tableau 1).

Le tableau 3 présente l'évolution du coût de la production de lait en Belgique de 2010 à 2017.

En 2017, le coût de production en Belgique s'élevait à 42,53 *ct*. Malgré une augmentation du prix du lait de 8,35 *ct/kg* de 2016 à 2017, 18 % de ces coûts n'étaient pas couverts. De 2007 à 2016, les producteurs laitiers belges ont investi en moyenne 3,27 *ct/kg* par an ;

non inclus dans le coût de production. En réponse au recul du prix du lait, les exploitations laitières ont fortement réduit les investissements pourtant nécessaires dans les moyens de production au moins jusqu'en 2016 (Voir Tableau 2 : -2,25 *ct/kg* entre 2014 et 2016). Ceci a entraîné une baisse des amortissements qui s'est traduite en une **diminution artificielle** du coût de production depuis 2015.

Dans la présente actualisation, un nouveau paramètre des revenus a été introduit pour calculer le coût de la main-d'œuvre familiale indépendante en Belgique. Les coûts de production du lait depuis 2010 ont été recalculés sur base de ce nouveau paramètre et des données du RICA de 2016.

Tableau 1 : Coûts de production du lait en 2017<sup>12</sup>

Postes	en <i>ct/kg</i>
Achats de fourrage	9,80
Fourrages produits par l'exploitation (semences, produits phytosanitaires, autres)	2,25
Coûts de l'élevage (coûts vétérinaires, insémination, etc.)	3,07
Entretien des bâtiments et équipements	2,17
Énergie	1,57
Entreprises de travaux agricoles	2,63
Salaires	0,19
Autres coûts indirects	0,75
Bail	1,79
Amortissement	5,12
Intérêts et taxes, impôts	1,66
<b>Coût de production</b>	<b>31,00</b>
– Valeur de la production bovine (déduite des coûts analytiques)	-3,62
<b>Coût réel</b>	<b>27,38</b>
+ Paramètre des revenus (coûts de la main d'œuvre)	+17,54
<b>Coût total de production</b>	<b>44,92</b>
– Aides	-2,39
<b>Coût de production du lait</b>	<b>42,53</b>
+ Investissements nets (moyenne de dix ans)	+3,27
<b>Coût de production du lait, investissements nets compris</b>	<b>45,80</b>

12 Tous les résultats de 2017 : analyse de tendance par le BAL sur la base des données RICA 2016 et Eurostat.

Tableau 2: Évolution des investissements en Belgique 2007-2016<sup>13</sup>

en ct/kg	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2007-2016
<b>Investissements bruts</b>	9,70	11,99	7,53	9,75	7,15	8,31	9,57	8,42	6,78	5,27	8,45
<b>Investissements nets</b>	4,87	6,61	2,59	4,47	1,78	2,96	3,68	3,17	1,67	0,92	<b>3,27</b>

Tableau 3: Évolution du coût de production du lait en Belgique<sup>13</sup>

Année	Coût réel	+ Revenu	Coût total	- Aides	Coût de production	Investissements nets <sup>14</sup>	Coûts
	en ct/kg						
<b>2017<sup>15</sup></b>	<b>27,38</b>	<b>17,54</b>	<b>44,92</b>	<b>-2,39</b>	<b>42,53</b>	<b>3,27</b>	<b>45,80</b>
2016	26,68	17,83	44,51	-2,39	42,12		45,39
2015	28,25	19,22	47,47	-2,27	45,20		48,47
2014	29,62	21,02	50,64	-4,55	46,09		49,36
2013	30,48	20,59	51,07	-4,11	46,96		50,23
<i>Moyenne</i>	<i>28,48</i>	<i>19,24</i>	<i>47,72</i>	<i>-3,14</i>	<i>44,58</i>		

Tableau 4: Évolution du manque à gagner (hors investissements nets)

Année :	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne 2010-2017	
<b>Coût de production (ct/kg)</b>	42,88	45,66	44,15	46,96	46,09	45,20	42,12	42,53	44,58	
<b>Prix payé au producteur<sup>16</sup>(ct/kg)</b>	30,46	33,11	30,19	37,22	36,00	27,93	26,70	35,05	32,58	
<b>Manque à gagner</b>	ct/kg	-12,42	-12,55	-13,96	-9,74	-10,09	-17,27	-15,42	-7,48	-12,00
	%	-29%	-27%	-32%	-21%	-22%	-38%	-37%	-18%	-27%
<b>MMI<sup>17</sup></b>	100	106	103	110	107	105	98	99		

13 Données RICA-UE 2016

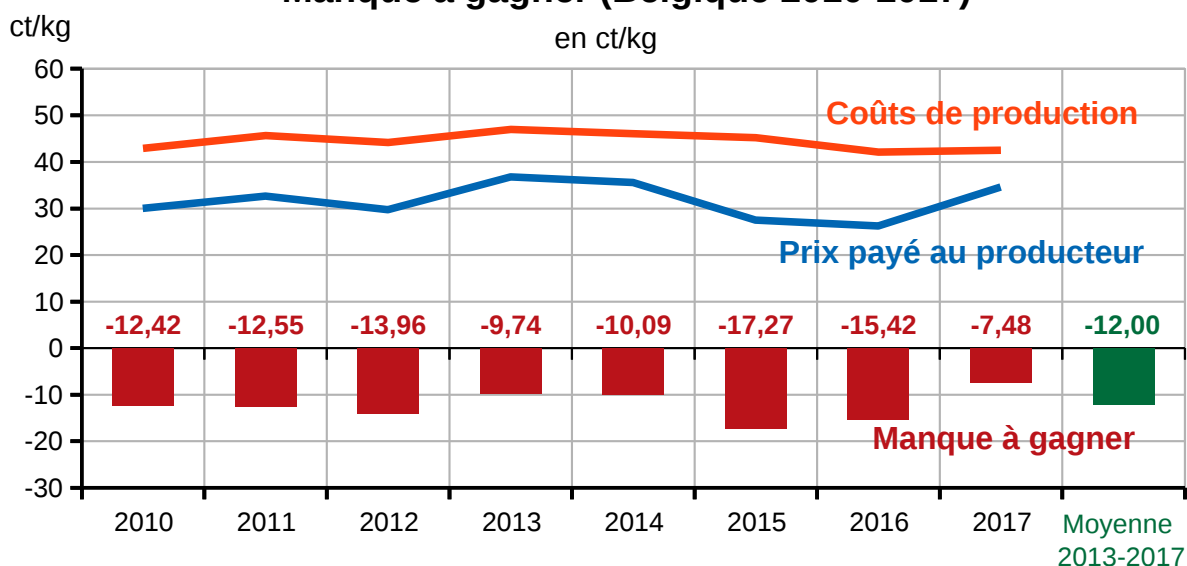
14 Moyenne sur 10 ans: 2007-2016

15 Tous les résultats de 2017 : analyse de tendance par le BAL sur la base des données RICA 2016 et Eurostat

16 Source : Observatoire du marché laitier (MMO) de l'UE 2018, teneur en graisse naturelle et protéines

17 Milk Marker Index : Indice des coûts de la production laitière en prenant comme référence l'année 2010=100

## Manque à gagner (Belgique 2010-2017)



## Résumé

En 2017, les producteurs laitiers belges ont reçu en moyenne 35,05 ct/kg (*centimes d'euros par kilogramme de lait*).

Pendant sept mois, le prix était inférieur à cette valeur, atteignant la valeur la plus basse en mai : 32,95 ct/kg. La valeur la plus élevée a été atteinte en septembre, avec un prix de 37,70 ct/kg sur une brève période, niveau de prix qui n'a plus été atteint depuis lors.

En janvier 2018, le prix était déjà redescendu à 31,59 ct/kg, descendant sous la barrière des 30 ct/kg en mai.

En clair, en 2017, par rapport à un prix couvrant le coût de production et permettant d'atteindre le revenu paritaire, il y a eu en Belgique un manque à gagner moyen de 7,48 ct/kg, ce déficit atteignant 12,85 ct/kg en mai 2017 et plus de 16 ct/kg en mai 2018<sup>18</sup> (en supposant des coûts de production du même ordre qu'en 2017).

**Au cours des sept dernières années, la production laitière n'a permis À AUCUN MOMENT aux producteurs laitiers belges de dégager un revenu qui leur permette un niveau de vie équitable.**

Tout comme les éleveurs allemands, français, hollandais, belges, danois et luxembourgeois, les producteurs dans d'autres pays

européens ne reçoivent pas un prix qui couvre leur coût de production. Les conséquences de cette évolution négative se reflètent dans le nombre croissant d'exploitations laitières cessant la production ainsi que dans la suppression d'un nombre important d'emplois dans le secteur agricole.

**Pour mettre fin à cette tendance, il est impératif que les agriculteurs puissent bénéficier d'un prix rémunérateur sur le marché.**

**POUR COUVRIR LE COÛT DE PRODUCTION LAITIÈRE AVEC UN NIVEAU DE REVENU PARITAIRE, LE PRIX PAYÉ AUX PRODUCTEURS DOIT ÊTRE DE**

**46 ct/kg**

Les aides ne sont pas à même de combler le manque à gagner. La mise en place d'un cadre adéquat, tel que le PRM<sup>19</sup> proposé par l'EMB, assurant un bon fonctionnement du marché et garantissant aux producteurs un revenu équitable, est essentielle. C'est aux producteurs, aux autorités politiques et aux consommateurs qu'incombe la responsabilité partagée de revendiquer et de concevoir un tel cadre afin de permettre une politique agricole juste et équitable.

18 Source : Observatoire du marché laitier (MMO) de l'UE 2018, teneur en graisse naturelle et protéines

19 Programme de Responsabilisation face au Marché

**MIG asbl**

Groupement de producteurs laitiers  
Rue de l'Eglise, 24  
6280 Villers-Poterie  
Belgique

contact étude: Christian Wiertz  
wiertz@skynet.be  
+32 (0) 474 72 65 95

secrétariat: Alain Minet  
alain.minet@mig-emb.eu  
+32 (0) 470 47 33 40

**European Milk Board asbl**

Rue de la Loi, 155  
B-1040 Bruxelles  
Belgique

Tél. : +32 (0) 2 808 19 35  
office@europeanmilkboard.org  
www.europeanmilkboard.org

